

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/06/01/2022032565/justel>

Dossier numéro : 2022-06-01/04

Titre

1 JUIN 2022. - Arrêté du Secrétaire général réglementant le changement périodique du lieu administratif d'affectation et le domaine de compétence correspondant des diplomates du Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 24-06-2022 page : 52709

Entrée en vigueur : 01-07-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)